



# Reprise le 3 mai

publié le 30/04/2021

## Descriptif :

Modalités de reprise pour le 3 mai

Tous les élèves reprendront en présentiel le 3 mai suivant leur emploi du temps habituel.

## Les grands principes

- Respect des gestes barrière
- Port du masque pour les adultes et les élèves
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux
- Limitation du brassage

Les masques doivent être de type chirurgicaux ou grand public (masques de l'éducation nationale ou du Département)

## GEstion des cas confirmés

La survenue d'un cas confirmé déclaré dans une classe entraînera la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours. Les cours seront délivrés en distanciel.

L'isolement pour les cas positifs sera au minimum de 10 jours à partir de l'apparition des symptômes ou de du jour du prélèvement pour les asymptomatiques.

## Tests antigéniques

Des campagnes de tests antigéniques pourront être déployées dans le département suivant les chiffres de contaminations des différents secteurs. Pour pouvoir tester les élèves, une autorisation de la part des parents est obligatoire et en prévision de ces futures campagnes, elles seront distribuées la semaine du 3 au 7 mai.

## Examen et attestations

Pour les 3ème, le positionnement en anglais, Ev@langue est annulé. L'attestation PIX, est maintenue, ainsi que l'ASSR2

Le Diplôme National du Brevet aura lieu, oral comme écrit.

Pour les 5ème, l'ASSR sera maintenu.



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.